

Avis de constitution

SOCIETE « ARCHITECTURAL STUDIO » en abrégé « AS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN- COCODY Deux
Plateaux Angré SICOI appartement 917 NON LOIN DU
STADE D'ANGRE, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/2024 , et enregistrés le 04/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCHITECTURAL STUDIO » en
abrégé « AS »

Objet : - ARCHITECTURE ;
- CONSEILS ;
- GENIE CIVIL ;
- CONSTRUCTION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN- COCODY Deux
Plateaux Angré SICOI appartement 917 NON LOIN DU
STADE D'ANGRE, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M OKPO KAMENAN DIDIER FAUSTIN
(GÉRANT), M ALLOU N'DEDE GUY-EPIPHANE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10753 du 19/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64335/GTCA/RC/2024 du 19/11/2024

